

Unis dans la diversité : Hymnes et drapeaux de l'union européenne,

de Pierre-Robert Cloet, Bénédicte Legué et Kerstin Martel Études & Rapports n° 102, Institut Jacques Delors, décembre 2013.



Lettonie

1. Drapeau

 Créé en 1917 et adopté en 1921, puis en 1990

Si le drapeau letton sous sa forme et ses couleurs actuelles est créé en 1917 par des artistes, et validé par le Parlement en 1921, son origine remonte au XIII^e siècle, en faisant l'un des plus ancien du monde, au moins dans le concept esthétique.



La couleur rouge rappellerait celle du jus de mûres servant à teinter les vêtements des guerriers lettons. Une version précise encore que ces couleurs ont été choisies lorsque, blessé lors d'une bataille, un chef fut transporté par ses soldats dans un drap blanc, le sang colorant alors ce drap de rouge par ses côtés. L'étoffe ainsi maculée servit de bannière et mena les guerriers à la victoire, devenant l'emblème de la Latvie, future Lettonie.

À cette époque, des missionnaires allemands s'organisent depuis Riga, en Ordre des chevaliers du Porte Glaive, convertissant au passage des tribus baltes païennes, comme les Coures à l'ouest (en Courlande), les Lettes à l'est ainsi que les Lives au nord (en Livonie). Un système féodal est installé dans les campagnes, alors que les négociants allemands dominent dans les principales villes. Riga devient une place importante du système de commerce hanséatique.

Durant les années 1860, un étudiant repère ces références historiques dans les Chroniques de l'Ordre Livonien. Avec ses collègues, il réactive le drapeau lors du festival de chant de Riga en 1873.

Lors de son adoption après la Première guerre mondiale et l'indépendance de l'État letton, la couleur grenat appelée communément « rouge letton » est choisie non seulement en référence aux origines du drapeau, mais également pour le distinguer du rouge russe. Les deux bandes colorées sont deux fois plus larges que la bande blanche centrale.

Le drapeau est interdit dès 1940, lors de l'occupation soviétique et ne réapparaît qu'en 1988, pour être à nouveau autorisé lors de l'indépendance le 27 février 1990. La Lettonie a subi, sans doute plus que les deux autres pays baltes, le poids de la chape soviétique. Les relations tendues avec son puissant voisin étaient motivées par une forte présence d'habitants d'origine russe installés dans le pays.



2. Hymne

- *Dievs, svētī Latviju* (Dieu, bénis la Lettonie)
- Écrit et composé par Kārlis Baumanis
- Composé en 1873 et adopté en 1920, puis en 1990

Cette mélodie tranquille fait son apparition en 1873, lors de la Fête nationale du chant à Riga. Pour la première fois, le nom du pays apparaît dans un chant populaire letton. Les Russes font remplacer le mot *Latviju*, considéré comme un défi au régime tsariste, par une référence à la Baltique. Les gouvernements tsaristes ont durant tout ce siècle mené une politique intense de russification.

Dievs, svētī Latviju

Dievs, svētī Latviju,
Mūs' dārgo tēviju,
Svētī jel Latviju,
Ak, svētī jel to!
Kur latvju meitas zied,
Kur latvju dēli dzied,
Laid mums tur laimē diet,
Mūs' Latvijā!

Dieu, bénis la Lettonie

Dieu, bénis la Lettonie,
Notre chère patrie
Bénis donc la Lettonie
Oh, bénis-la donc!
Là où fleurissent les filles de Lettonie
Là où chantent les fils de Lettonie
Permets nous de danser là-bas heureux
Dans notre Lettonie!

Ce chant, écrit et composé par un professeur, membre du mouvement « jeunes Lettons » est représentatif de l'importance du chant, véritable vecteur d'identité du peuple. Les chansons populaires de l'époque, les *dainas*, relatent le plus souvent les épisodes simples de la vie quotidienne, après de dures journées de labeur. Parfois, ils font appel aux références mythologiques ou coutumières. Ils sont l'objet au xix^e siècle d'une recherche systématique et d'une édition.

L'œuvre de Kārlis Baumanis se distingue de beaucoup d'hymnes nationaux en ce qu'il ne se réfère ni à la guerre, ni aux luttes nationales, mais met en scène de jeunes gens chantant, couverts de fleurs, dansant dans la joie.

Ultérieurement, les fêtes du chant seront maintenues et encouragées par le régime communiste car elles constituaient à leurs yeux une vitrine de la joie de vivre. Progressivement, après 1973, les foules s'enhardissent en entonnant des mélodies hors du programme officiel, jusqu'à reprendre en 1988 ce qui constituera deux ans plus tard leur hymne officiel.

Jusque-là antidote à la présence de puissants occupants, cette tradition de chant se maintient, quoique fortement modernisée pour attirer les jeunes générations, introduisant en plus de la tradition, des formes musicales beaucoup plus récentes. L'Unesco a inscrit la célébration des chants et danses baltes, pour les trois pays estonien, letton et lituanien, à la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.



